



1
Jours

Personne avertie et habilitation électrique B0L exécutant chargé de réparation

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-37

Objectifs de la formation

- Obtenir le niveau averti et être habilitable au niveau B0L, B2VL et BCL
- Connaître la réglementation en matière d'électricité sur véhicules électriques (norme NF C 18-550)
- Savoir évoluer dans un environnement électrique
- Savoir rendre compte de l'opération réalisée
- Maîtriser la manipulation de matériel dans un environnement électrique
- Appliquer les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550

Programme de la formation

Partie théorique

Module : Prérequis - formation de base

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance, capacité
- Effectuer une mesure électrique avec un multimètre (tension et résistance)
- Lister les principaux effets du courant électrique sur le corps humain et leurs conséquences
- Comprendre l'architecture des véhicules et engins
- Connaître les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IPXX)
- Être capable de localiser les sources d'énergie électrique sur ces véhicules/engins pouvant être source de risque
- Connaître la conduite à tenir en présence de pièce nue sous tension

Partie pratique

Module : Travaux d'ordre non électrique

- Citer les zones de voisinage et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites de l'indice 0 et formalisation



- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
- Énoncer les risques liés à l'utilisation des équipements de travail utilisés.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique
- Évaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.
- Préciser le rôle, la fonction et les relations entre les acteurs concernés par les travaux
- Organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la zone de travail
- Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, attestation de consignation...)
- Respecter les instructions de sécurité données et rendre compte de son activité

Pré-requis

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

Techniciens ou mécaniciens devant être informés des risques électriques, sans nécessité de posséder une habilitation, pour réaliser des opérations non électriques sur des véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride, ceux-ci étant électriquement consignés ou sans pièces électriques nues et accessibles. Personnes intervenant pour des travaux mécaniques électriques sur des véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride conformes, mis hors tension ou électriquement consignés.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Modalités d'évaluation :



A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

La pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

